



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation externe

Section : Hébreu

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

II-II YATZIV-MALIBERT

Présidente du jury

Sommaire du rapport

1. Observations générales
2. Rappel des épreuves de l'agrégation externe d'hébreu
3. Œuvres et thèmes
4. Statistiques
5. Bilans détaillés des épreuves
6. Considérations sur les copies des épreuves d'admissibilité
7. Considérations sur les épreuves orales d'admission

OBSERVATIONS GENERALES

La précédente session de l'agrégation externe d'hébreu a eu lieu en 2017.

Un nouveau jury a été constitué ; nous avons veillé à respecter la proportion requise d'hommes et de femmes et à nommer des spécialistes universitaires des disciplines objets des épreuves écrites et orales ainsi qu'un membre des corps d'inspection, lien indispensable avec la réalité de l'enseignement secondaire. Nous avons également tenu compte des établissements d'appartenance des membres du jury, afin que les régions géographiques où l'enseignement de l'hébreu est plus présent (au collège, au lycée et à l'université) soient davantage représentées évitant ainsi une concentration d'enseignants exclusivement de la région parisienne.

A cause de l'ouverture tardive de cette session, nous n'avons pas pu mettre en place des formations, sinon réservées, tout au moins adressées particulièrement aux candidats du concours. Nous avons néanmoins été en mesure de formuler certains sujets en tenant compte de quelques séminaires de Master déjà en place.

Malgré cette ouverture tardive, nous avons pu constater un nombre assez élevé d'inscrits (22), une donnée qui montre la présence d'un vivier important d'enseignants potentiels en constante augmentation pendant les années de fermeture de l'agrégation.

Le jury en place a apporté des modifications au modèle des épreuves de l'agrégation de 2017, en particulier dans les épreuves d'admission (l'épreuve d'araméen biblique a cédé sa place à l'épreuve de littérature rabbinique). Pour cette dernière épreuve, les questions portaient non seulement sur la traduction des textes mais aussi sur leur contextualisation historique.

Rappel des épreuves de l'Agrégation externe d'Hébreu

Epreuves écrites d'admissibilité

Dissertation en hébreu

- Durée : 6 heures
 - Coefficient 2
- Dissertation en hébreu sur une question se rapportant au programme

Composition en langue française

- Durée : 6 heures
 - Coefficient 2
- Composition en langue française sur une question se rapportant au programme.

Épreuve de linguistique

- Durée : 5 heures
 - Coefficient 2
- Commentaire dirigé en français d'un support textuel en langue hébraïque, extrait du

programme.

Cette épreuve est destinée à apprécier les connaissances des candidats, notamment dans les domaines ci-après :

- morphologie : justification des règles fondamentales,
- syntaxe : explication de faits de langue,
- linguistique : analyse des caractéristiques en général et des strates linguistiques en particulier.

Épreuve de traduction

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient 2

Cette épreuve est constituée d'un thème et d'une version. Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats, au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction compte pour moitié dans la notation.

Epreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Leçon en hébreu suivie d'un entretien en hébreu

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)
- Coefficient 3

Leçon en hébreu sur une question se rapportant au programme, suivie d'un entretien en hébreu avec le jury.

Exposé oral en hébreu suivi d'un entretien en hébreu

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)
- Coefficient 3

Exposé oral en hébreu à partir de documents, hors programme, suivi d'un entretien en hébreu avec le jury.

Dans son exposé, le candidat propose une lecture et un commentaire des documents qui lui ont été remis, mettant en évidence ce qui les relie et les éclaire mutuellement. L'exposé et l'entretien avec le jury doivent permettre d'évaluer les qualités d'analyse, d'argumentation, de synthèse et d'expression du candidat.

Traduction et commentaire littéraire, linguistique et historique en français de deux textes en hébreu

- Durée totale de la préparation : 2 heures 30
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure 30 maximum (traduction et commentaire : 20 minutes maximum pour chaque texte, entretien : 25 minutes maximum pour chaque texte)
- Coefficient 3

Traduction et commentaire littéraire, linguistique et historique en français de deux textes en hébreu, l'un tiré de la Bible, l'autre de la littérature rabbinique (époque talmudique).

Les textes sont extraits du programme. Un entretien avec le jury a lieu après la traduction et le commentaire de chaque texte.

Œuvres et thèmes

- **Littérature**

1) .1

צרויה שלו, *תרה*, תל-אביב, קשת, 2005.

Zeruya Shalev, *Thèra*, Paris, Gallimard, 2007 (trad. Laurence Sendrowicz).

2)

סביון ליברכט, *נשים מתוך קטלוג, שלושה סיפורים*, ירושלים, כתר, 2000.

- **Civilisation**

Juifs ashkénazes et Juifs 'orientaux' en Israël, des années 1950 à l'aube du XXIe siècle

- **Linguistique**

Grammaire et réalité linguistique. Morphologie, syntaxe, sémantique

- **Hébreu classique (Bible)**

Exode, chap. 20 ;

Deutéronome, chap. 32.

- **Littérature rabbinique**

משנה - מסכת ראש השנה

Statistiques

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 22

Nombre de candidats présents aux épreuves écrites : 6 soit 27.27 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 3 soit 50 % des candidats présents aux épreuves écrites

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats présents aux épreuves écrites :

11.73/20

Moyenne des candidats admissibles : 13.47/20

Bilan détaillé des épreuves écrites d'admissibilité

	Dissertation en hébreu	Composition en français	Linguistique	Theme	version
Moyenne	9,92/20	11,63/20	13.5/20	6,36/10	5/10
maximales	14/20	14/20	17,75/20	8,25/10	7/10
minimales	5/20	8/20	11/20	5/10	3/10

Bilan détaillé des épreuves orales d'admission

Nombre de postes : 1

	Leçon en hébreu sur programme	Exposé en hébreu sur dossier	traduction et commentaire
Moyenne	13	12,33	12.83

Moyenne du candidat admis : 16,33

Considérations sur les copies des épreuves d'admissibilité

Dissertation en hébreu

L'épreuve écrite de littérature portait sur l'œuvre au programme – *Nashim mi-tokh qatalog* de Savyon Liebrecht

Sujet –

עמוד -עמדי על היחסים שבין האישה הזרה לבין בני המשפחה הישראלית ב"נשים מתוך קטלוג" לסביון ליברכט ועל השפעתה של זאת על גורלם.

Six candidat/e/s ont composé. Trois d'entre eux/elles ont eu une note inférieure à la moyenne de 10. L'un/e des trois s'annonçait très bien avec un plan prometteur, mais n'a pas poursuivi au-delà de l'introduction.

Il convenait en toute première introduction de présenter brièvement l'auteur et l'œuvre au programme – en l'occurrence un recueil de nouvelles. Les candidats auraient pu souligner que Savyon Liebrecht excelle particulièrement dans le genre de la nouvelle.

Il était important, dès l'abord, de définir certaines notions et principalement la notion d'étrangeté, notion centrale dans la thématique du roman. Ces femmes « étrangères », c'est-à-dire non juives et non arabes, remplissent le vide qui s'est creusé au sein de la famille qui les emploie (Brigitta, Valentina) ou les accueille (Diana). Leur caractère « étranger » reflète l'étrangeté des personnages israéliens et de la société israélienne en général – les rescapés de la Shoah, les différentes ethnies, les communautés...

De façon générale, les exposés sont trop descriptifs et linéaires, au détriment d'une analyse thématique. Certaines copies montrent un déséquilibre entre les nouvelles avec des développements trop longs sur l'un ou l'autre des personnages. La présentation linéaire des nouvelles ne permet pas de cerner l'unité thématique du recueil. Il fallait les relier entre elles et souligner les convergences et les différences. Par exemple, Valentina est le seul personnage dont on connaisse l'environnement culturel et familial.

La difficulté à cerner le sujet apparaît dans plusieurs copies, dont certaines s'égarer dans de longs développements hors sujet, comme l'écriture féminine, les aspects sociologique et féministe, sans pour autant les relier aux deux points de la question – la relation et l'influence.

L'hébreu écrit des candidat/e/s est dans l'ensemble maîtrisé. L'œuvre est en général connue, même si les nouvelles sont inégalement traitées. En revanche, les articles de recherche n'ont pas été exploités dans la majorité des cas ou tout au moins n'apparaissent pas comme sources d'analyse.

Composition en langue française

Sujet

Lors de la création de l'Etat d'Israël, la politique de l'intégration des immigrants était définie comme un 'melting pot'. Aujourd'hui la troisième génération des Israéliens dont les parents sont originaires des pays arabes et/ou musulmans, revendique la reconnaissance des injustices commises lors de ce processus.

Les copies qui ont présenté un travail correct sont au nombre de trois. Les autres travaux se sont contentés de se baser sur une culture générale et sur des itinéraires individuels connus. La deuxième partie de la question n'a quasiment pas été traitée par les candidats. Seules quelques copies ont fait preuve de la lecture de la bibliographie ou d'ouvrages scientifiques.

Proposition d'un plan

L'introduction devait d'abord exposer l'analyse du sujet puis mettre en exergue la problématique devant servir de fil conducteur en étant résolue à la fin de la démonstration. C'est dans cette introduction que le candidat doit définir la terminologie propre à ce thème dans le contexte de la réalité israélienne. Il doit également présenter l'espace et le traitement chronologique du sujet. C'est donc toujours dans cette introduction que le candidat doit présenter son plan, en annonçant clairement les parties de sa démonstration.

Le plan peut être chronologique, si le sujet s'y prête. Cela consiste ici à suivre le processus d'immigration-intégration sur toile de fond de construction d'Etat-Nation et en partant de la déclaration d'indépendance (14.05.1948) avec ses caractéristiques. Celles-ci découlent de l'évolution de l'histoire israélienne.

Un plan thématique articulerait la composition autour de deux ou trois thèmes (ex. société sioniste-socialiste, la place du pays d'origine dans la construction politique israélienne). Ceci peut aussi être le choix du candidat puisque ces thématiques sont largement présentes dans la bibliographie.

L'élément clé du devoir, si on suit le sujet, était la deuxième partie de l'énoncé. C'est-à-dire l'état des lieux actuel de la question de l'intégration dans la culture israélienne contemporaine.

Rappelons-le : L'introduction est l'élément clé pour évaluer une copie ; une attention particulière doit lui être accordée.

Épreuve de linguistique

Cette épreuve consiste en un commentaire dirigé en français d'un support textuel en langue hébraïque, extrait du programme.

Cette épreuve est destinée à apprécier les connaissances des candidats, notamment dans les domaines ci-après :

- morphologie : analyse des formes verbales et nominales et classification en partie du discours
- syntaxe : explication de faits de langue,
- linguistique : analyse des caractéristiques en général et des strates linguistiques en particulier.

Le support textuel pour l'épreuve de linguistique de la session 2019 est un extrait d'une nouvelle de Savion Liebrecht.

La première partie du commentaire linguistique était une analyse morphologique, (racine, schème, partie du discours) des exemples (noms, adjectifs, noms composés, e.g. *état-construit*). Si la plupart des candidats ont réussi la tâche de l'analyse en racine et en schème sans grandes difficultés, ils n'ont pas su employer les termes grammaticaux appropriés. La maîtrise des concepts grammaticaux pour les futurs pédagogues est plus qu'indispensable.

Dans la partie syntaxique qui suivait cet exercice ont été proposées trois phrases à analyser syntaxiquement (avec l'aide des notions comme sujet, prédicat, complément circonstanciel, complément d'objet direct, complément d'objet indirect). De plus, les candidats devaient présenter les différents types de phrases hébraïques (simple, coordonnée, complexe, déclarative, interrogative, exclamative) et illustrer leur propos par des exemples extraits du texte. Pour mener à bien cette partie il fallait parcourir rapidement le texte pour en extraire des exemples. Une connaissance préalable des caractéristiques des différents types de phrases hébraïques est essentielle pour la réussite de cet exercice.

Dans la dernière partie de l'épreuve il a été demandé de présenter de façon synthétique les moyens linguistiques servant à caractériser les personnages et à décrire leur apparence dans cet extrait. La majorité des candidats a bien répondu à cet exercice, en exposant leurs connaissances préalables de la terminologie linguistique et grammaticale.

Epreuve de traduction

Conseils généraux sur l'exercice de traduction

Nous ne saurions trop rappeler aux candidats qu'il est absolument indispensable, avant de se lancer dans la traduction du texte, de le lire à plusieurs reprises, afin d'en acquérir une vision d'ensemble. Ce sont précisément ces lectures attentives qui permettront d'en percevoir le ton, le registre, le style, l'articulation et les spécificités, tant syntaxiques que lexicales.

La traduction doit être le fruit d'une analyse préalable du texte source permettant de glaner des informations qui en faciliteront la compréhension et la transcription dans la langue cible. Pour traduire, il faut garder en mémoire le principe suivant : faire preuve de rigueur et de bon sens afin de proposer une traduction qui soit à la fois fidèle à l'esprit et au style du texte de départ et aussi « lisible » et naturelle que possible dans la langue d'arrivée. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre une traduction mot à mot et une interprétation trop libre et éloignée du texte d'origine.

Thème

Présentation du texte :

La session 2019 de l'agrégation d'hébreu proposait un thème tiré du roman *l'enfant de Noé* d'Eric-Emmanuel Schmitt publié en 2004 aux éditions Albin Michel.

Situé au tout début du livre (inspiré par l'histoire de l'ami de l'auteur, Pierre Perelmuter), le passage proposé à la traduction raconte un voyage en tramway à Bruxelles, en 1942. Il est écrit à la première personne par Joseph, 7 ans, fils unique d'une famille juive menacée de déportation par les Nazis. Durant trois ans, Joseph sera un enfant caché, avant de retrouver ses parents.

Une des difficultés majeures du passage était de rendre en hébreu le lexique lié à l'occupation de la Belgique par des soldats allemands.

La recherche du lexique hébraïque adéquat (*étoile (faisant référence à l'étoile jaune)*), *uniformes vert-de-gris*), la construction correcte des phrases (concordance des temps), ainsi que le respect de la syntaxe reflétant le rythme du texte, constituaient les principales difficultés dans cet exercice.

Notes obtenues par les candidats (sur 20) : 10 - 10 - 12 – 13 - 14 – 16,5

Sur les 6 copies, la majorité obtient une note supérieure à la moyenne. Ces copies reflètent à la fois une bonne compréhension du texte français, et une traduction dans un hébreu très correct. Les copies les moins bien notées comportent de nombreux barbarismes en hébreu.

Le lexique occupe une part très importante dans un exercice de thème. Le texte proposé comportait certaines difficultés, comme le terme 'étoile' pour 'l'étoile jaune' que l'on ne pouvait pas rendre par כוכב et l'expression "étoiles filantes" utilisée par la mère de Joseph pour désigner les étoiles jaunes qu'il était difficile de traduire car l'expression n'existe pas en tant que telle en hébreu.

D'autres termes ont posé des difficultés aux candidats :

- 'tramway' a été traduit par רכבת קלה, טראם, רכבל, alors que le terme adéquat est חשמלית.

- 'col de renard' a été traduit par צווארון מעור שועל , צווארון השועל , הצווארון העומד שלה , צווארון פרוות השועל שלה que le terme adéquat est צווארון פרוות השועל שלה
- 'manants n'a pas a été traduit (faute d'être compris par les non-francophones) ou alors mal traduit par אנשים נכבדים , אנשים עלובי החיים , או אנשים נתינים
- Etoile : ce terme faisant référence à l'étoile jaune est traduit par טלאי צהוב, טלאי מכוכב

Et non pas littéralement כוכבים צהובים

L'expression 'étoile filante', dont il a été question plus haut, ne pouvait pas être traduite en tant que telle car elle comprenait le terme 'étoile' , se référant à l'étoile jaune. Les solutions étaient כוכבים נופלים, טלאי תעתועים, הטלאי הנעלם,

Voici quelques exemples de traductions littérales ou erronées relevées dans les copies:

L'expression 'assis au fond d'un wagon' a été mal traduite par יושבים בעמקי קרון au lieu de יושבים בעמקי קרון

זכורות לי יותר השפעות נוכחותה, חפציה זכורים לי , אני נזכר יותר במה שהפיקה , toutes sont des propositions erronées pour l'expression 'Je me souviens de ses effets'

Le prénom Joseph devait être transcrit mais non traduit en יוסף

'Je me contentai de jouer mon rôle d'enfant muet' était à rendre par התחזיתי et non הסתפקתי בלשחק את תפקיד הילד האילם שלי

'Cette année 1942' devait être rendu par בשנת 1942 הזאת ou בשנה זו 1942 plutôt que השנה היתה 1942

'Vert-de-gris'- cette couleur, typique des uniformes des soldats allemands a été mal rendue par בצבע ירוק-אפור ou ירוק-אפרפר et pouvait être rendue par חקי

'Jamais rien de grave ne pouvait m'arriver' a été mal traduit littéralement par כלום לא חמור לא יכול היה לקרות לי אף פעם

Proposition de traduction du thème d'agrégation 2019

(Cette traduction n'a pas valeur de modèle mais est destinée à servir d'outil de travail pour les futurs candidats)

הכל התחיל בחשמלית.

אמי ואני חצינו את בריסל יושבים בתוך קרון צהוב יורק גיצים ופולט נהמות פח. לתומי חשבתי שמהירות הנסיעה נבעה מן הגיצים של תקרת הקרון. רק בן שבע שנים הייתי, אבל ישבתי על ברכיה של אמי, נעטפתי בבושם המתקתק שלה, התכרבלתי על צווארון פרוות השועל שלה, נהדפתי בחוזקה לתוך העיר האפורה: מלך העולם הייתי. אחורה אינוליס! פנו דרך! המכוניות סטו הצידה, המרכבות נעו בטירוף, הולכי הרגל נמלטו, בעוד נהג החשמלית מוביל אותי ואת אמי כזוג בכרכרת קיסר.

אל תשאלוני מה היה מראה אמי. כלום ניתן לתאר את השמש? אמא היתה מקור החום, הכוח והשמחה. בגדיה זכורים לי יותר מתווי פניה. בקרבתה צחקתי; שום דבר נורא לא יכול היה לקרות לי.

לפיכך לא חששתי במיוחד כאשר עלו החיילים הגרמנים לחשמלית. התחזיתי לילד האילם כפי שהוסכם קודם לכן עם הורי, שחששו שהאידיש שבפי תסגיר אותי. גזרתי על עצמי שתיקה ברגע שהבחנתי במדים הירוקים-אפורים או במעילי העור השחור. השנה היתה 1942, והיינו אמורים לענוד את הטלאי הצהוב. אבל אבי, שהיה חייט מיומן, הצליח לתפור לנו מעילים שאפשרו לנו להעלים את הטלאי המכוכב ולחשוף אותו לפי הצורך. אמי קראה לזה "טלאי תעתועים".

בזמן שאנשי הצבא שוחחו בלי לשים לב אלינו, חשתי שאמי מתקשה ורועדת. ההיתה זו תחושת בטן, או שמא שמעה משפט שהדליק אצלה נורה אדומה?

היא קמה, הניחה את ידה על פי, ובתחנה הבאה הדפה אתי במהירות במורד המדרגות. כשהיינו על המדרכה שאלתי: "אנחנו עוד רחוקים! למה עוצרים כבר?" אמי אמרה: "עכשיו נשוטט ברחובות, ז'וזף. בסדר?"

כל מה שרצתה אמי, רציתי גם אני, גם אם רגלי הצעירות של בן השבע התקשו לעקוב אחרי צעדיה, שלפתע נהיו כה נמרצים, מקוטעים יותר מהרגיל.

אריק-עמנואל שמיט, ילדו של נוח

Version

Présentation du texte de version

L'extrait choisi était tiré du roman d'Eli AMIR, écrivain israélien d'origine irakienne, יסמין (*Yasmine*), publié en hébreu en 2005 aux éditions עם עובד.

Dans ce roman réaliste, dont l'intrigue se déroule au lendemain de la guerre des Six jours, l'auteur raconte l'histoire de Nouri Amari, conseiller aux affaires arabes d'un ministre israélien et de Yasmine, palestinienne chrétienne. Nouri tombe sous le charme de la jeune femme mais cette dernière le repousse, car il est l'occupant. Malgré leurs différences, ils vivront un grand amour.

Le texte proposé à la traduction se situait dans les toutes dernières pages du roman. Nouri, qui, tout jeune, a quitté sa famille pour vivre au kibboutz Kyriat Oranim puis est retourné au camp de transit de ses parents, revient au kibboutz dix-huit ans plus tard pour y donner une conférence. A l'entrée du kibboutz, de nombreux souvenirs lui remontent à l'esprit.

Afin de rendre toutes les subtilités du passage, il convenait de ne pas méconnaître l'idéologie des pères fondateurs du kibboutz ainsi que la terminologie à employer : par exemple, l'état construit חברה הנוער qui revient à plusieurs reprises dans le texte, désigne un groupe d'enfants ou d'adolescents venus au kibboutz sans leurs parents et qui y vivent ensemble sous la responsabilité d'un éducateur. Traduire cette expression de manière littérale par « la société de la jeunesse » n'avait aucun sens. אספת החברים est l'assemblée générale des membres du kibboutz au cours de laquelle sont prises les décisions importantes. המדריכה בחברת הנוער désigne l'éducatrice des enfants qui vivent au kibboutz loin de leurs parents biologiques ; le terme de הגשמה, dans ce contexte, fait référence à la réalisation de l'idéal kibboutzique ; הבן הבכור של הקיבוץ désigne le premier enfant né au kibboutz.

Toujours sur le plan culturel, il fallait savoir que אודל שם est un ancien auditorium, bâti dans le style Bauhaus et situé rue Balfour à Tel Aviv. Il abritait l'orchestre philharmonique d'Israël jusqu'en 1957.

Notes obtenues par les candidats (sur 20) : 06 - 08 - 11 – 12 - 13 - 14

Sur les 6 copies, la majorité obtient une note supérieure à la moyenne, en ayant fait montre à la fois d'une bonne compréhension du texte hébreu, d'une traduction dans un français correct ainsi que de solides connaissances culturelles sur l'idéologie et l'univers du kibboutz. La copie notée 08 est malheureusement inachevée. La copie la moins bien notée a un niveau de français difficilement acceptable et comporte de nombreux barbarismes.

Nous ne saurions trop insister sur le fait que la version est une épreuve mettant en jeu tout autant le français que l'hébreu : il arrive qu'à tort, les candidats francophones, jugeant la version plus accessible pour eux que le thème, fassent preuve d'un excès de confiance. Les deux exercices sont aussi exigeants et requièrent une excellente maîtrise de la grammaire et du lexique (dans toutes ses nuances) du français.

Le candidat doit veiller à traduire le titre de l'œuvre d'où est extrait le texte proposé et à retranscrire correctement le nom de l'auteur. On préférera le titre de *Yasmine*, transcription du prénom arabe (qui existe aussi en hébreu) à son adaptation en français (*Jasmin*). Le candidat se gardera de proposer des variantes (doublons, répétitions, gloses...) ; même si, en traduction, il est certain qu'il existe bien des

variantes possibles, le traducteur se doit de sélectionner celle qui lui paraît la plus appropriée. Le respect des règles d'orthographe est essentiel ainsi qu'une bonne connaissance de la morphologie et de la syntaxe de la langue source comme de la langue cible.

Le lexique occupe une part très importante dans un exercice tel que celui de la version. Rappelons que le candidat ne dispose d'aucun dictionnaire. Le texte proposé comportait certains écueils, comme l'expression מבטא ערבי דוקרני (littéralement 'un accent arabe pointu', que l'on pouvait rendre par 'un accent arabe à couper au couteau' et non par 'un accent arabe strident' ou 'un âpre accent arabe').

Le jury a constaté que des termes courants, se rapportant au domaine agricole ou à celui du kibboutz, étaient inconnus des candidats :

- פלחה désigne des champs et non un silo à grains
- מחסן בגדים désigne le vestiaire collectif du kibboutz et non une mercerie ou, pire, «un pavillon de vêtements »
- מכבסה désigne la buanderie du kibboutz

L'expression חברת הנוער, dont il a été question plus haut, pouvait être transcrite mais il ne fallait pas omettre de l'expliquer dans une note, comme proposé dans la traduction qui suit. Par contre, des termes comme מעברה ('camp de transit pour nouveaux immigrants') et רבנות ('rabbinate'), devaient être traduits et non transcrits.

ירד שאולה : le terme שאול, que l'on trouve à plusieurs reprises dans la Bible, pouvait être rendu en français par Sheol ou Shéol. Il désigne le séjour des morts ou un monde souterrain sombre et ténébreux. Il était préférable de ne pas le rendre dans la traduction par 'enfer'.

Un autre point important concerne la maîtrise des temps et des modes lors du passage en français. En effet, la concordance des temps en hébreu fonctionne selon d'autres critères que celle du français. Ainsi l'hébreu utilise toujours le futur après les verbes de volonté, de désir et les conjonctions telles que 'pour que', 'afin que', tandis que le français a recours au subjonctif, mode inexistant en hébreu. En outre, le bon usage des différents temps du passé du français, difficile à maîtriser pour des non francophones, doit être respecté, sous peine de commettre des faux sens, voire des contre sens.

Voici quelques exemples de traductions littérales ou erronées relevées dans les copies:

אני כורע תחת רגשי האשמה 'je m'écroule sous la culpabilité' au lieu de 'je croule sous le poids de la culpabilité'

שפופי רוח התהלכו החברים 'les membres du kibboutz se promenaient la tête en bas' au lieu de 'les membres du kibboutz déambulaient, la mort dans l'âme (שפופי רוח : déprimés)

גן הירק 'le potager' et non 'le jardin aux légumes'

אהבה ממבט ראשון 'un coup de foudre' et non 'une histoire d'amour à première coup d'œil'

גופה איבד מגמישותו devait être rendu par 'son corps avait perdu de sa souplesse' plutôt que 'de son élasticité' ou 'de sa flexibilité'

קן הולדתו cette expression, qui signifie littéralement ‘le nid de sa naissance’ pouvait être rendue par ‘le berceau de son enfance’

Les erreurs d’orthographe (‘les palmiers ne se **tennaient** pas’, ‘**danceuse**’, ‘**existence**’, ‘**insolant**’, ‘**nourir**’, ‘**mytique**’, ‘**potagé**’, etc), sont fort dommageables à la copie, de même que les barbarismes : ‘**désertement**’ (נטישת), ‘**coulpabilité**’, etc

Enfin, il est souhaitable d’éviter d’employer des termes familiers voire argotiques. A ‘**ma mère n’a pas digéré la triste réalité**’ (אמא לא השלימה עם העובדה המעציבה) ; on préférera : ‘ma mère ne se fit jamais à la douloureuse idée’

Nous rappelons la nécessité absolue de relire son travail une fois la traduction achevée. La première relecture peut ainsi être consacrée à une vision d’ensemble du texte d’arrivée : l’ensemble est-il cohérent, logique, acceptable pour le lecteur ? Une seconde relecture consacrée aux formes verbales semble, en outre, indispensable au vu du nombre d’erreurs relevées dans ce domaine (choix des temps et conjugaisons).

En conclusion, compréhension fine, maîtrise des temps, de la syntaxe, du lexique, ou des stratégies de traduction, le texte d’Eli Amir offrait la possibilité aux candidats de démontrer un nombre important de qualités. L’épreuve de traduction nécessite une préparation sérieuse. Le passage de l’hébreu au français requiert la possession d’un certain nombre d’outils spécifiques que la formation universitaire et pédagogique du candidat doit lui avoir fournis au fil des ans. Au cours de leur préparation, les candidats doivent lire des œuvres littéraires en français afin d’enrichir leur vocabulaire, même lorsque le français est leur langue maternelle.

Proposition de traduction de la version :

(Cette traduction n’a pas valeur de modèle mais est destinée à servir d’outil de travail pour les futurs candidats. Il va sans dire qu’il existe d’autres traductions et variantes possibles)

A l’entrée du kibboutz, je ralentis et fis halte au bord d’une allée de palmiers, gardienne du palais. Les palmiers n’étaient plus tous dressés. Dix-huit ans s’étaient écoulés depuis le jour où j’étais arrivé – adolescent de treize ans balbutiant l’hébreu avec un accent arabe à couper au couteau, petit réfugié d’Irak arraché au foyer de ses parents dans un camp de transit et expédié à la *hevrat hanoar*¹ dans ce kibboutz mythologique. Depuis le jour où je fus obligé de partir, après trois années d’éducation qui bouleversèrent mon univers, je ploie sous le poids de la culpabilité : j’ai trahi, je n’ai pas suivi la voie de la réalisation de l’idéal kibboutzique, j’ai déçu les dieux, créateurs d’un monde nouveau.

Je ne suis pas le seul à les avoir déçus. Gabi, le premier enfant né au kibboutz, l’avait déjà quitté quand j’y étais. Un deuil profond s’était alors abattu sur tous les membres, comme s’il ne s’en était pas allé vers une autre vie mais était mort et descendu au Shéol. Il était partout question de cet abandon, dans la bergerie et l’étable, dans les champs et les greniers à fourrage, à l’atelier de couture et dans le vestiaire collectif, à la buanderie et dans la maison d’enfants. Les membres du kibboutz

¹ désigne un groupe d’enfants ou d’adolescents venus au kibboutz sans leurs parents et qui y vivent ensemble sous la responsabilité d’un éducateur.

allaient et venaient sur les sentiers et les trottoirs, la mort dans l'âme, en évitant de regarder en face, même nous les enfants de la *hevrat hanoar*. Gabi, le beau *sabra*, gloire du Juif nouveau, poète de talent, nous avait quittés. Lui et sa Temima, la danseuse.

Ils avaient eu un coup de foudre, et cet amour fulgurant, immédiatement consommé, avait bouleversé leur vie. Il l'avait rencontrée à Tel-Aviv, dans le hall du théâtre « Ohel Shem ». Il avait passé la nuit chez elle et, le lendemain, l'avait emmenée au kibboutz, où ils s'étaient installés dans une chambre familiale. Quelques jours plus tard, ils avaient emprunté l'alliance au secrétariat, comme cela se faisait alors, et s'étaient mariés au rabbinat d'Afoula, selon la coutume de l'époque. Lors de la fête donnée en l'honneur de leurs noces ils avaient dansé « Le vol des mouettes » et fait tous deux de cette nuit enchantée le plus magnifique de nos rêves.

Au fil du temps, Temima avait commencé à trouver le joug du kibboutz pesant. Le travail dans le potager lui était pénible, son corps perdait de sa souplesse et elle avait l'impression qu'on lui rognait les ailes. Gabi lui-même avait commencé à se sentir à l'étroit dans le berceau de son enfance et avait voulu troquer les champs de fourrage pour la plume de l'écrivain. « La réalisation de l'idéal kibboutzique est plus importante que l'art, lui avait-on objecté avec véhémence durant l'assemblée des membres du kibboutz, lorsqu'il avait fait part de son intention de partir. On avait fustigé son « reniement du rêve des pères fondateurs », son égoïsme forcené de vouloir se réaliser lui-même et sa désertion était demeurée une plaie béante.

Par la suite, quand j'avais moi-même dû choisir entre le kibboutz et le camp de transit, j'avais cédé devant la volonté de mon père qui avait besoin de mon aide pour faire vivre la famille. Je ne m'étais ni rebellé ni entêté, j'avais rassemblé tous mes biens dans un sac à dos – quelques vêtements et livres, des cahiers, le journal intime de mon enfance – et j'avais quitté les lieux.

Sonia, l'éducatrice de la *hevrat hanoar* que nous admirions tant m'avait poursuivi jusqu'au camp de transit et m'avait bombardé de lettres, consumant mon cœur par la fougue de ses sermons. Elle m'avait fait porter la croix de la culpabilité. Jamais elle ne se résigna à mon départ, tout comme ma mère ne se fit jamais à la douloureuse idée que je ne deviendrais pas un rabbin érudit.

Eli Amir, Yasmine

Considérations sur les épreuves orales d'admission

Leçon en hébreu sur une question se rapportant au programme, suivie d'un entretien en hébreu avec le jury

La question posée, en hébreu, était :

Comment sont décrites les relations homme-femme dans le roman *Thèra* de Zeruya Shalev, et quelle est la fonction de l'archéologie dans la construction du roman ?

Les trois candidat/e/s ont judicieusement mis l'accent sur le rapport métaphorique entre la construction des personnages et l'archéologie en mentionnant, pour certains, l'approche freudienne. Amnon, le mari est archéologue, tandis que Oded, l'amant, est psychiatre, archéologue métaphorique de l'âme. Aucun/e n'a mentionné la nouvelle de Jensen, *Gradiva*, qui raconte le coup de foudre d'un archéologue pour un bas-relief du musée archéologique de Naples. Or, si Amnon choisit Ella parmi l'essaim d'étudiantes qui lui tournent autour, c'est en raison de sa ressemblance avec la statue crétoise surnommée « La Parisienne ». Dès lors, la relation est fondée sur une illusion, sur un objet de désir mythologique. Et, Ella, plus tard, identifiera son mari à l'Amnon biblique.

Seul/e un/e candidat/e a structuré son exposé de façon méthodique et l'a introduit par une brève biographie de l'auteure et une présentation sommaire du roman. La connaissance et l'utilisation intelligente des articles mentionnés dans la bibliographie a été remarquable chez l'un/e des candidat/e/s. L'ignorance totale de ces documents par un/e autre candidat/e, ainsi qu'un désintérêt affiché pour l'auteure et son œuvre ont contribué à affaiblir considérablement sa présentation.

L'une des problématiques posées est la question du féminisme, à savoir si la protagoniste parvient à sortir d'un système dont elle se sent prisonnière pour suivre sa propre voie et échapper à la position de victime qui est celle des femmes de son histoire familiale. Le thème de la séparation a été défini comme central et développé dans l'une des présentations. Le déséquilibre entre la maîtrise de soi et la dépendance conduit à la question : Ella, l'héroïne, a-t-elle besoin d'un homme pour vivre ? Est-elle capable de se définir et de trouver sa place hors du lien avec un homme ? Question qui est reliée à celle du féminisme.

La thématique du couple est également centrale dans le roman et ramène à la question de l'autonomie/dépendance – couple défait de l'héroïne et de son mari, couple avec son nouvel amant, couple de ses parents et couple qu'elle forme avec son fils.

À la question de déterminer la dimension universelle et/ou israélienne du roman, les candidat/e/s ont inégalement répondu. La dimension universelle est indiscutable et les références à l'archéologie antique, d'une part, et à la psychanalyse, d'autre part en attestent. L'arrière plan israélien se manifeste dans les références géographiques et culturelles, et également dans les références à l'histoire juive, notamment le lien, dans l'esprit de l'héroïne, entre Thèra et la sortie d'Égypte.

Les candidat/e/s se sont exprimé/e/s, dans l'ensemble, dans une langue hébraïque correcte, voire riche. Les présentations ont été évaluées sur une échelle allant d'acceptable à excellent.

Exposé oral en hébreu à partir de documents, hors programme, suivi d'un entretien en hébreu avec le jury.

Les candidats ont reçu pour cette épreuve un dossier comportant trois textes (présentés ci-dessous). Le thème de ce dossier était « l'immigration des juifs de France en Israël dans les dernières années ».

Les textes du dossier étaient les suivants :

- Un article de Noga Raviv « Altérité "chez soi" : la migration et l'intégration des Juifs français en Israël cette dernière décennie », in *Frontières identitaires et Représentations de l'altérité*, Janvier 2012, Paris,
- Un article de Laurence Podselver, « Que sont nos enfants devenus ? » in *Cahiers du Judaïsme*, octobre 2011.
- Un article du quotidien *Haaretz* d'A. Pepper datant du 20 mars 2015 :

” עבור יהודי צרפת, העליה ההמונית לישראל היא רק מיתוס ”

Les candidats devaient dans un premier temps introduire le thème à partir des documents qui leur étaient donnés. Il fallait évidemment, dans ce temps, préciser leur terminologie et leur problématique. Par la suite, ils devaient analyser les dits documents. Pour cela, il fallait en premier lieu prendre conscience, présenter et analyser la nature différente de chaque texte (article de presse, article scientifique, etc.). Puis, ils devaient présenter les points de vue exposés dans chaque document, en mettant en exergue aussi bien ce qui les unissait que ce qui les différenciait. Enfin, ils devaient conclure sur une synthèse de ces données en présentant un exposé de type « essai » sur la question de l'immigration des juifs en Israël dans les dernières années.

Traduction et commentaire littéraire et linguistique en français de deux textes, l'un d'hébreu classique (Bible), l'autre en littérature rabbinique.

Le sujet en hébreu classique (Bible) :

Commentaire littéraire, linguistique et massorétique en français d'un texte en hébreu tiré de la Bible.

La/le candidat-e choisira 5 versets dans les textes au programme :

Exode, chapitre 20 et Deutéronome, chapitre 32.

La/le candidat-e utilisera notamment la bibliographie du programme.

Bibliographie fondamentale :

Biblia Hebraica Stuttgartensia (BHS), édition de Paul Kahle, notes massorétiques de Gérard Weil, Stuttgart, 1977.

Dotan A., *Sefer Diquduqe Te'amim d'Aharon ben Moshe ben Asher*, Jerusalem, 1967,

“Prolegomenon”, dans W. Wickes, *Two Treatises on the Accentuation of the Old Testament*, réédition, New York, 1970,

“Masorah”, dans *Encyclopedia Judaica*, tome 16, Tel Aviv, 1974.

Hyvernat H., « Le Langage de la Massore », *Revue Biblique*, I, Paris, 1904, p. 546 et suivantes.

Joüon P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1923.

Lambert M., *Traité de grammaire hébraïque*, Paris, 1931-1938,

Termes massorétiques, prosodie hébraïque et autres études : appendices à la grammaire hébraïque, révision et corrections de Cassuto P., Genève, 2005.

Mandelkern S., *Veteris Testamenti concordantiae Hebraicae atque Chaldaicae*, Leipzig, 1896.

Pour l'hébreu classique (Bible), les candidats ont travaillé à partir d'une édition scientifique du texte comportant une cantillation complète et les notes massorétiques, la *Biblia Hebraica Stuttgartensia*

(BHS). La consultation d'une édition des *Miqra'ot Gedolot* aurait pu apporter les analyses des commentateurs, en particulier médiévaux. La traduction faite par les candidats était sous l'influence d'autres traductions, sans toujours en connaître les présupposés, ce qui a induit parfois à ce que le commentaire littéraire, bien que pertinent, n'était pas rigoureusement en relation avec la traduction proposée. Le commentaire linguistique fait par les candidats s'est appuyé sur des analyses grammaticales d'un bon niveau, mais une meilleure connaissance des différences entre Rashi, avant la racine à trois lettres, et Ibn Ezra, après l'introduction de la racine à trois lettres, aurait pu éclairer la compréhension des textes. Les candidats ont montré une connaissance de la *Massora* et des notes massorétiques nettement supérieure à celle des sessions précédentes.

Les candidats devaient traduire *Mishna Roch ha-Chanah* 2, 2-4, un passage qui décrit comment l'information du nouveau mois était transmise du tribunal rabbinique aux communautés juives dans la diaspora. Il fallait aussi lire le texte en hébreu et discuter de la valeur historique que l'on peut lui attribuer. Les candidats ont tous présenté un bon niveau de lecture et de compréhension du texte. La traduction en français était bonne chez tous les candidats mais certains ont simplement mémorisé une traduction existante et avaient du mal à expliquer quelques points de traduction. L'analyse grammaticale a été en général de bon niveau ainsi que les explications des différences entre l'hébreu dit rabbinique ou mishnique et l'hébreu biblique. Nous avons regretté l'absence quasi totale de contextualisation du texte choisi dans l'histoire des juifs et dans l'histoire de la littérature rabbinique et cela malgré le fait que ces détails sont amplement discutés dans les livres mentionnés dans la brève liste bibliographique.